



EPLFPA
des Landes

**Centre de Formation Apprentis
Agricole et Horticole des Landes**
2915, route des Barthes
40180 OEYRELUY
Tél. : 05 58 98 70 93 Fax : 05 58 98 73 49
www.formagri40.com



BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau

Par la voie de l'apprentissage

Objectif de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole GE-MEAU (Gestion et Maîtrise de l'Eau) valide une formation supérieure courte de niveau III qui atteste d'une qualification professionnelle ouverte sur la vie active ou la poursuite d'études.

La formation est tournée principalement vers la connaissance et la maîtrise de la ressource en eau et vers la compréhension des systèmes hydrauliques (fonctionnement, dimensionnement) et des équipements liés à leur régulation et leur automatisation.

Ce BTS est pour vous si vous êtes motivé par un métier industriel comportant de nombreuses tâches en extérieur mais aussi des moments de travail de bureau. Vous souhaitez pratiquer un métier qui mobilisera des savoirs qui animent votre curiosité : sciences physiques, chimie, biologie, technologie, informatique. Vous aimez travailler sur des projets concrets. En même temps, vous avez un intérêt pour la protection de l'environnement et de l'hygiène publique. Tout en aimant le travail en équipe, vous êtes capable de travailler en autonomie et appréciez le contact avec les usagers et l'administration.

Conditions d'admission

Niveau - Âge :

Cette formation exige un bon niveau dans les matières scientifiques et expérimentales. Les bacheliers en S, STAV, STI, STPA sont les candidats privilégiés pour ce cursus. L'accès à ce BTSA est désormais possible également pour les candidats ayant terminé une scolarité préparant à un diplôme ou titre de niveau IV après avis du CFA sous réserve de posséder un très bon dossier et une solide motivation.

Vous devez avoir entre 16 et 26 ans pour signer un contrat d'apprentissage. **Cette formation est également ouverte au public de la formation continue adulte sous conditions. Nous contacter !**

Maître d'apprentissage :

Vous devez trouver un maître d'apprentissage, qui pourra être un bureau d'études, le service des eaux d'une collectivité territoriale, un syndicat des eaux, un SATESE, une entreprise de services aux collectivités, un industriel, un établissement thermal...

N'hésitez pas à contacter le CFA pour vous aider dans cette démarche de recherche d'emploi !

Rémunération :

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise Maître d'Apprentissage selon votre âge et votre année de formation.

Pour s'inscrire

Vous renvoyez au CFA la fiche de candidature et recherchez un maître d'apprentissage. Dès que vous l'avez trouvé, vous renvoyez au CFA l'attestation complétée par le maître d'apprentissage potentiel.

Le CFA vous convoque pour un entretien et des tests de niveaux et transmet à votre maître d'apprentissage potentiel son avis sur votre candidature.

Après consultation éventuelle du maître d'apprentissage, le CFA confirme votre inscription.

Le CFA ou la Chambre Consulaire compétente (service interface) transmet à votre maître d'apprentissage tous les documents relatifs au contrat d'apprentissage.

Contacts : Corinne Lauga : corinne.lauga@educagri.fr
Isabelle Garcia: alexandra.garcia@educagri.fr

Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux ans en alternance. Lors de votre apprentissage vous passerez 2 à 5 semaines au CFA suivies de 2 à 6 semaines en entreprise. Au total pendant les deux années vous aurez passé 43 semaines au CFA, 51 semaines en entreprise et 10 semaines en congés payés.

En fonction de votre parcours antérieur vous pourrez être dispensé de certains enseignements et préparer le BTS en 1 an.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi midi à raison de 35 h par semaine.

Obtention du diplôme

Les modules sont évalués au cours des deux années de formation sous la forme d'un contrôle continu (CCF) qui est pris en compte dans la moitié de la note finale du BTS. L'autre moitié est constituée par trois épreuves terminales : une épreuve écrite d'expression française et de culture socio-économique, une épreuve écrite professionnelle, et la présentation de votre rapport de stage.

Débouchés

Insertion dans la vie active : Les titulaires du BTSA Gemeau sont appelés à exercer les activités suivantes :

- Conseiller technique dans une organisation agricole : Chambre d'Agriculture ou Compagnie d'Aménagement.
- Responsable de l'exploitation des services d'eau potable ou d'assainissement d'une ville ou d'un groupement de communes.

- Technico commercial dans une entreprise ou une société de distribution de l'eau ou en équipements hydrauliques de forages et de réseaux.
- Technicien de bureau d'études ou dans un service administratif qui réalise des études d'impact d'installation classée agricole ou des plans d'épandage d'effluents ou de boue.
- Technicien de rivière pour le compte de collectivités locales, d'associations de pêche ou de protection de la nature intervenant sur la gestion et l'entretien des cours d'eau.

Poursuite d'études : si vous êtes très motivé et avez d'excellents résultats, vous pouvez préparer le concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs, comme l'ENSA et l'ENITA. Vous pouvez suivre un second cycle universitaire professionnalisé : licence professionnelle, maîtrise de Sciences et techniques. Pour ceux d'entre vous qui préfèrent élargir leurs compétences rapidement, vous pouvez passer un second BTS en un an, ou un certificat de spécialisation en quelques mois.

Autres formations de même niveau proposées au CFAAH des Landes :

- BTS Génie des Équipements Agricoles par apprentissage
- BTSA Aménagements Paysagers par apprentissage.

Frais à la charge de l'apprenti

Frais de repas et d'hébergement.

Contenu de la formation

Modules généraux communs à tous les BTSA

M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel	75 h
M 21 - Organisation économique, sociale et juridique	75 h
M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	150 h
M 23 - Langue vivante	100 h
M 31 - Éducation physique et sportive	75 h
M 41 - Traitement des données	63 h
M 42 - Technologies de l'information et du multimédia	37 h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	20 h

Modules spécifiques au BTSA Gemeau

M 51 - Eau-Territoires-Sociétés et aménagements hydrauliques	87 h
M 52 - Ressources en eau et aménagements hydrauliques	138 h
M 53 - Systèmes hydrotechniques	88 h
M 54 - Projets d'équipements hydrotechniques	100 h
M 55 - Équipements d'un système hydraulique pluritechnique	87 h
M56 - Géomatique et topométrie	50 h
M 57 - Conception et dessin assistés par ordinateur	50 h
M 58 - Conduite d'opérations techniques	100 h
M 71 – Module d'initiative locale	75 h
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	130 h